

**IDENTIFICATION DU POSTE**  
**POLE MEDECINE**

**KINESITHERAPEUTE**  
**Plateau technique Service de**  
**Médecine Physique et Réadaptation**  
*Quotité de travail : 100 %*

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :**

Directrice des Soins : **A. BEAUDET-POUPLIER**  
Cadre de Santé F.F. CSS : **E. LEMONNIER- WUNSCH**  
Cadre de Santé : **E. POMPIGNAC**

**PRESENTATION DES SERVICES :**

Bâtiment extérieur attenant au bâtiment principal.

Le service de Médecine Physique et de Réadaptation comprend une unité d'hospitalisation complète, une unité d'hospitalisation de jour et un plateau technique.

L'unité accueille des patients à partir de 6 ans présentant tous types de pathologies médicales et/ou chirurgicales handicapantes.

L'équipe est composée d'ASH, d'IDE, d'AS, d'Ergothérapeute(s), de Kinésithérapeute(s), d'Enseignant en Activités Physiques Adaptées (s), de Psychomotricien(s), de Neuropsychologue(s), et d'Orthoprothésiste(s), d'Educateur Spécialisé (s), de conseillère en Economie Sociale et Familiale (s).

**MISSION DU POSTE :**

**Exercice de la fonction conforme au décret n° 96-879 du 8 octobre 1996 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de Kinésithérapeute.**

- Restitution, maintien, ou adaptation des capacités fonctionnelles des patients dans un objectif d'autonomie et de réinsertion ;
- Elaboration de bilans pour déterminer les actes et les techniques appropriés, dans le cadre de la prescription médicale ;
- Transmissions écrites et orales concernant le suivi des patients et relevé d'activités ;
- Prise en charge des patients en prenant en compte les caractéristiques psychologiques, sociales, économiques et culturelles de chaque patient, en collaboration avec les équipes soignantes ;
- Participation à :
  - l'éducation des patients dans le cadre de leur pathologie ;
  - l'encadrement des stagiaires et des nouveaux personnels ;
  - la gestion du matériel et des stocks.
- *Au niveau du plateau technique :*
  - Utilisation de techniques spécifiques ;
  - Prise en charge des patients de l'hospitalisation complète et de l'HDJ ;
  - Planification des séances de rééducation en concertation avec les autres professionnels du service de M.P.R.
  - Codage PMSI.

**QUALITES ET COMPETENCES REQUISES :**

- Sens du travail en équipe
- Rigueur et disponibilité
- Connaissances du champ du handicap
- Maîtrise des attitudes relationnelles
- Discrétion et respect du secret professionnel et de la confidentialité.

**CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE :**

Base horaire quotidienne égale à 7H28 du lundi au vendredi

Garde le samedi matin de [8h 00 à 12h 00] et la matinée des jours fériés de [8h 00 à 12h 00]

**Horaires :** [8h 30-12h13 ; 13h15-17h 00] **1568** heures de travail / an.